



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 03 février 2025 à 20 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents : Messieurs les conseillers, Jean-Marie Kabera, Gaëtan Gagné, Denis Viel, Rodrigue Boulianne et Réjean Gagné, formant quorum sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absent : Léo Lepage-St-Amand

Est aussi présent monsieur Laval Robichaud, directeur général.

1- Ouverture

Mme la Mairesse, Odile Roy, déclare que le quorum est atteint et la séance est ouverte.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2025
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
 - 6.1 Services municipaux
 - 6.2 Dossiers des élus
 - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Travaux de pavage 2025
- 8- Scellement de fissure, rapiéçage et lignage - Estimations
- 9- Budget 2025 004170 PU-Reg déficit d'exploitation
- 10- Dons
- 11- Affaires nouvelles
 - 11.1 Dépôt des relevés des déclarations des intérêts pécuniers des élus
 - 11.2 Persévérance scolaire
- 12- Correspondance
- 13- Période de questions
- 14- Levée de la séance

2025-02-027

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Léo Lepage-St-Amand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Première période de question(s)

Huit citoyens présents

M. Mario Coté questionne le dossier de notre Éco-Site

2025-02-028

4- Adoption de procès-verbal du 13 janvier 2025

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné d'adopter le procès-verbal du 13 janvier 2025.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Léo Lepage-St-Amand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-02-029

5- Adoption de la liste des comptes

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné d'adopter la liste des comptes au montant de 330 811.29\$ et d'en autoriser le paiement.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Léo Lepage-St-Amand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Mme Jessie Pilote fait la lecture de son rapport du mois de janvier

6.2 Dossiers des élus

Réjean Gagné : CDC; le budget est déposé, le ministère de la Culture fait des coupures, le comité à accorder une subvention pour venir en aide à Matamajaw, Pour le CCU pas de réunion.

Denis Viel : OMH; pas de réunion, la nouvelle organisation se met en place, il y a deux logements de disponibles, Matamajaw; à cause des coupures du MCC, les dimanches gratuits ne seront plus offerts et le MCC demande de revoir les règlements généraux.

Rodrigue Boulianne : pour la salle de quilles, tout est OK; pour la Seigneurie Mont-toit, il reste trois logements de disponibles, il y a des visites de prévues pour les autres.

6.3 Dossiers MRC

Invitation pour la visite du nouvel éco-site d'Amqui; Vélo-Route, reçu le compte-rendu des travaux d'entretien exécuté, Pour la MRC la réunion à venir sera le 12 février, nous avons eu une rencontre avec la sécurité publique, notre Officier parent est M. Steve Lepage, ils subissent un manque d'effectif ce qui explique leur manque de présence.

7- Travaux de pavage 2025

Considérant Que la municipalité de Causapsal désire faire réaliser des travaux de voirie dans le cadre du programme TECQ;

Considérant les estimations reçues du service de génie de la MRC de la Matapédia;

Considérant que la ville de Causapsal désire réaliser les projets 7.3-7018-24-23

Considérant Que la Ville de Causapsal subit les augmentations des coûts reliés aux travaux de voirie et subit la diminution des sommes disponibles au programme de la TECQ, le conseil doit revoir la quantité et l'importance des travaux envisagés pour 2025;

Considérant que le préambule fait partie intégrante de la résolution;

2025-02-030

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de mandater le Service de Génie municipal de la MRC de La Matapédia afin de réaliser les travaux estimés suivant:

- 1) 2e rang – Pavage du Ch. 5+680 @ 7+100
 - Décontamination de la chaussée (50mm)
 - Pavage; ESG14 (167 kg/m²);
 - Accotement et entrée privée en MG20B
- 2) Rue Garon pavage de 0+000 @ 0+090
 - Décontamination (50mm)
 - Pavage ESG14 (167 kg/m²)
 - Accotement et entrée privée en MG20B
- 3) De procéder à l'appel d'offres;
- 4) De procéder à la surveillance des travaux

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Léo Lepage-St-Amand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8- Scellement de fissure, rapiéçage et lignage – Estimations

Considérant la résolution 2025-01-005, la municipalité de Causapscal désire faire réaliser des travaux de voirie dans le cadre de l'appel d'offres regroupé - Scellement de fissure, rapiéçage et lignage proposé par le service de génie de la MRC de la Matapédia;

Considérant les estimations reçues du service de génie de la MRC de la Matapédia;

Considérant que le préambule fait partie intégrante de la résolution;

2025-02-031

Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne, de mandater le Service de Génie municipal de la MRC de La Matapédia afin de réaliser les travaux estimés suivant:

- 1) Ligne de centre jaune - Rue Garon 0,570 km
- 2) Lignes de rives blanches - Rue Garon 1,140 km
- 3) Ligne voie cyclable pointillée jaune - Rue Garon 0,570 km
- 4) Ligne de centre jaune - Rue Beaulieu 1,050 km
- 5) Ligne de rives blanches - Rue Beaulieu 2,100 km
- 6) Ligne voie cyclable pointillée jaune - Rue Beaulieu 0,800 km
- 7) Ligne de centre jaune - Rue Barriault 0,150 km
- 8) Ligne de rives blanches - Rue Barriault 0,300 km
- 9) Ligne voie cyclable pointillée jaune - Rue Barriault 0,150 km
- 10) Ligne de centre jaune - Rang 2 7,100 km
- 11) Ligne de rives blanches - Rang 2 14,200 km
- 12) Ligne de centre jaune - Rang A (Partenariat Vélo-Route) 8,800 km
- 13) Ligne de centre jaune - Ferdinand-Heppell
- 14) Travaux de rapiéçage manuel :
 - Petit rang 2
 - Rang A
 - Rue Saint-Luc
- 15) Scellement de fissures :
 - Petit 2e rang (sur 310 m.lin.)
 - Rue Morin (sur 399 m.lin.)

Autorise le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia à effectuer la coordination des travaux d'entretien et les vérifications techniques.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Léo Lepage-St-Amand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- Budget 2025 004170 PU–Reg déficit d'exploitation

2025-02-032

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera, d'accepter le budget 202 – 004170 PU-REG Déficit d'exploitation, à la date du 02 décembre 2024, de l'Office d'Habitation Fleuve et Vallée (OHFV).

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Léo Lepage-St-Amand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Dons

2025-02-033

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, de verser les dons suivants :

- 300 \$ pour Fondation prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent
- Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Léo Lepage-St-Amand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11- Affaires nouvelles

2025-02-034

11.1 Dépôt des relevés des déclarations des intérêts pécuniers des élus

Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, confirme le dépôt des déclarations des intérêts pécuniers des élus.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Léo Lepage-St-Amand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.2 Persévérance scolaire

Considérant que la région du Bas-Saint-Laurent a choisi de faire de la réussite éducative et la persévérance scolaire une des cinq priorités régionales de la démarche COSMOSS afin de mobiliser l'ensemble des partenaires concernés par cet enjeu ;

Considérant que la persévérance scolaire est intimement liée à d'autres enjeux tels que le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, le développement social, la santé publique et la lutte à la pauvreté ;

Considérant que la prévention du décrochage scolaire ne concerne pas exclusivement le monde scolaire, mais qu'il constitue un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement dès la petite enfance, et ce, jusqu'à l'obtention d'un diplôme qualifiant pour l'emploi ;

Considérant que le Bas-Saint-Laurent a développé, par le biais de la démarche COSMOSS, une culture d'engagement considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force de collaboration est reconnue à l'échelle provinciale ;

Considérant que les Journées de la persévérance scolaire, soulignées dans les 8 MRC du Bas-Saint-Laurent par diverses activités dans les communautés, se veulent un temps fort de l'année pour témoigner de la mobilisation locale et régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire.

En conséquence :

2025-02-035

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné :

- 1) De déclarer la 2e semaine de février 2025 Les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité, soit du 10 au 14 février 2025 ;
- 2) D'appuyer les efforts des partenaires de COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage – les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires valorisant l'éducation et la considérant comme un véritable levier de développement pour nos communautés ;
- 3) De nous engager à réaliser un geste concret favorisant la persévérance scolaire au cours de l'année 2025.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Léo Lepage-St-Amand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12- Correspondance

Pas de correspondances

13- Période de questions

Huit citoyens présents :

M. Mario Coté questionne le la réparation des Rang A, Rang Ferdinand Heppell Sud, Aussi les publications pour les postes à pourvoir à la direction.

M. Pierre Fournier questionne la pose des dos d'Âne dans la rue D'Anjou et les projets de développement sur les terrains de la ville sur la rue Des Pins.

M. André Voyer; questionne le projet de réfection de la route du rang 2

14- Levée de la séance

2025-02-036

Monsieur le conseiller Jean-Marie Kabera propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné, de lever la séance.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Jean-Marie Kabera vote pour et Conseiller Denis Viel vote pour, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy. Absence : Léo Lepage-St-Amand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Mme Odile Roy, Mairesse